



Rapport d'activité 2019



Centre ALMA 65

Hautes-Pyrénées

05 62 56 11 00

Table de matières

Editorial	3
Le centre ALMA 65 : Ses ressources	4
Le centre ALMA 65 : Son organisation	5-6
Le centre ALMA 65 : Ses principes d'action	7
Le centre ALMA 65 : Son activité	8-9
Le centre ALMA 65 : Profil des dossiers ouverts	10-11
Le centre ALMA 65 : Sa communication.....	12
Le centre ALMA 65 : Sensibilisation et formation	13
Le centre ALMA 65 : Représentation & partenariats	14-15
Le centre ALMA 65 : Vie associative	16-17
Fédération 3977 contre la maltraitance	18 à 20
Annexe financière	21 à 23

Editorial

Comme chaque année le rapport 2019 tente de décrire les détails des situations soumises à l'association et les actions menées par celle-ci.

Ce rapport se présente sous la forme préconisée par la Fédération 3977, modèle unique pour tous les centres Alma.

S'agissant du département 65 l'activité en terme d'écoute est en augmentation.

Nous enregistrons 25% d'adhérents en plus en 2019.

De plus notre objectif de Prévention de la maltraitance nous a conduit à creuser la notion d'Ethique durant ces années 2018-2019 et 2020.

Nous avons touché environ 200 personnes en 2018 et 2019 avec les 2 colloques et nous entendons poursuivre cet objectif car nous avons près de 200 inscrits au colloque 2020 que nous avons dû annuler...

En effet, en 2019 nous avons rencontré nombre de professionnels intéressés par notre démarche et ces derniers sont devenus des partenaires, soutien essentiel dans notre activité.

Soulignons enfin que le site internet d'ALMA 65 a vu le jour grâce principalement aux compétences réunies de notre secrétaire Natalia et celles de Gérard Caselles ; ce site a été mis en place à partir d'un cahier des charges élaboré notamment par des professionnels, adhérents d'ALMA en activité-ressources essentielles pour notre association !

Le centre ALMA [65]

Ses ressources

L'association

Association Loi 1901 depuis 2000, agréée par la Fédération 3977 contre la maltraitance, le centre ALMA 65 est une structure autonome qui contribue à la prévention et la lutte contre les maltraitements dans le département 65.

Alma 65 s'inspire dans ses activités de principes éthiques et respecte le cahier des charges défini au sein de la Fédération.

Alma 65 est animé pour l'essentiel par des bénévoles issus de divers milieux professionnels, ayant chacun reçu une formation adaptée.

Le siège social de l'association est situé à Tarbes.

Les membres du centre

L'équipe des bénévoles du centre est composée de 17 membres, dont :

7 écoutants ;

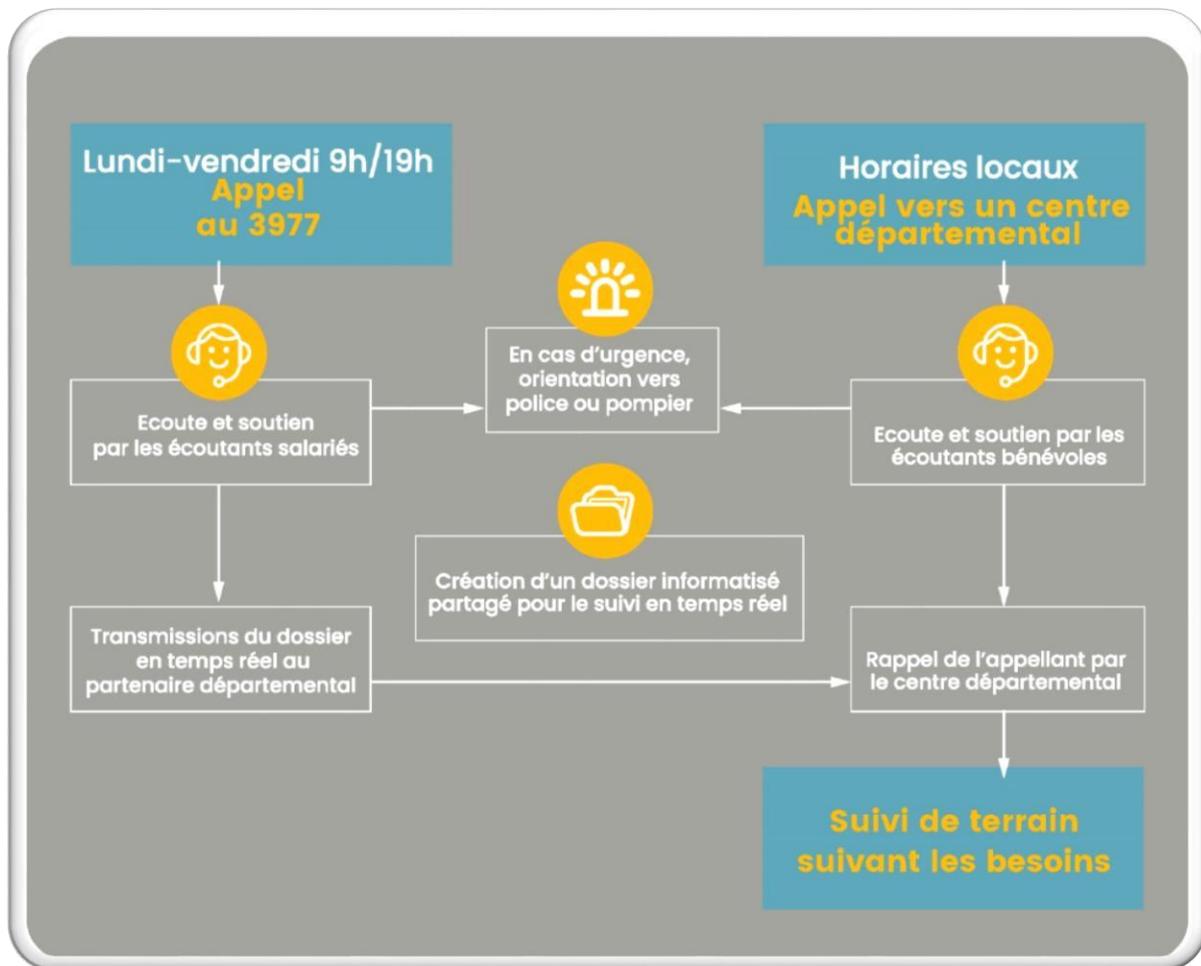
10 référents (Profils variés : directeur EHPAD actifs et retraités, cadres infirmiers, mandataire judiciaire, médecin, éducation nationale, ...) ;

Le centre dispose d'une secrétaire/coordinatrice et écoutante présente 7 heures par semaine. Il comporte un groupe pluridisciplinaire chargé du traitement dossiers et de l'organisation des conférences.

Le centre ALMA [65]

Son organisation

PARCOURS D'UN APPEL



Offre d'écoute : pour qui ?

Pour les personnes âgées et adultes en situation de handicap victimes de maltraitances et leur entourage ;

Pour les proches aidants de ces personnes, témoins de ces maltraitances, et souhaitant contribuer à leur arrêt ;

Pour les professionnels intervenant auprès de ces personnes témoins de ces maltraitances, ou ayant un doute à ce sujet. Tout appelant peut, s'il le souhaite, conserver l'anonymat.

Offre d'écoute : quand ?

Cette écoute est assurée 1 demi-journée par semaine, le lundi de 14 h à 17 h hors jours fériés.

En dehors de ces plages horaires, les appelants composent le numéro d'écoute national 3977 accessible de 9h à 19h du lundi au vendredi ou laissent un message sur le répondeur téléphonique de l'antenne ALMA65.

Période de congés : le centre n'a pas fermé en 2019 à l'inverse des années précédentes.

Offre d'écoute : comment ?

Le centre n'intervient que sur un appel (téléphone, courrier, courriel). Les appels directs sont reçus au numéro : 05 62 56 11 00

Des conseils et un accompagnement personnalisé

Après une phase d'écoute, d'autres bénévoles (référents) analysent la situation décrite et proposent à l'appelant, ou à la victime, des conseils d'action précisément adaptés à sa situation, à ses acteurs, et son contexte.

Ces conseils sont suivis d'un accompagnement jusqu'à l'arrêt des faits de maltraitance, la proposition d'un compromis acceptable pour la victime ou sur demande de l'appelant.

Réunions pour les situations complexes

Tous les dossiers font l'objet d'une discussion réunissant l'ensemble des bénévoles, réunion qui a lieu les premiers lundis de chaque mois soit 576 heures en 2019.

Le centre ALMA [65]

Ses principes d'action

Des principes éthiques...

- ✦ **Respect de la parole et de dignité de la personne qui appelle**, témoin ou victime ;
- ✦ Les informations recueillies sont utilisées dans le **strict intérêt de la victime présumée** ;
- ✦ Libre choix des solutions proposées, avec le **consentement éclairé** de l'appelant ou de la victime présumée ;
- ✦ Respect strict de la **confidentialité** des informations recueillies dans les dossiers constitués à l'occasion des appels. Ces informations ne peuvent être communiquées que dans le cadre prévu par la Loi ;
- ✦ **Neutralité et impartialité** : Les intervenants s'interdisent de substituer leurs propres valeurs et conceptions de vie à celles des intéressés ;
- ✦ En cas de conflit **d'intérêt** : le centre se dessaisit du dossier, qui est dépaycé dans un autre centre ;

... mis en œuvre lors d'une écoute de qualité...

- ✦ Le centre assure une **écoute pluraliste** (au moins deux écoutants) afin de mieux appréhender les situations qui lui sont soumises, et rester objectif ;
- ✦ Pour la confidentialité des appels et la sécurité des bénévoles, ceux-ci restent **anonymes**, sauf danger avéré pour la victime et lorsque la Loi l'impose ;
- ✦ Les bénévoles sont astreints à une **formation spécifique** assurée par la Fédération 3977 ;
- ✦ Le **système d'information** utilisé est sécurisé et déclaré à la Commission Nationale pour l'Informatique et les Libertés (CNIL).

... et aussi du conseil et de l'accompagnement,

- ✦ Une réflexion interdisciplinaire précède toute proposition, afin de prendre en compte l'ensemble des éléments humains, sociaux et économiques ;
- ✦ Le centre aborde les situations au plan juridique, sanitaire, médico-social et social.

Complémentaire des services publics de proximité

- ✦ Le centre **s'interdit toute intervention directe** dans les situations qui lui sont rapportées ; il privilégie le recours et l'intervention des services publics de proximité, d'autres services ou associations, dont il n'a ni la compétence, ni la légitimité ;
- ✦ Il intervient sous le principe **de subsidiarité** par rapport à l'action de ces services ;
- ✦ Le signalement d'une situation à la justice, lorsqu'il est nécessaire, est réalisé par le président du centre après vérification du bien-fondé de la démarche ;

Ces principes sont communs aux centres adhérant à la fédération 3977 qui les réunit.

Le centre ALMA [65]

Son activité

Chiffres clé [Année 2019 et évolutions 2018-2019]

	2018	2019	2018-19	%
Dossiers	15	18	33	xx
Ouverts par la plateforme	12	17	29	xx
Ouverts par le centre	3	1	4	xx
Clôturés par le centre	4	22	26	xx
Appels	183	119	302	xx
Entrants (venant de l'extérieur)	49	41	90	xx
Sortants (vers l'extérieur)	134	78	212	xx
Durée des appels	543	864	1407	xx
En écoute	129	288	417	xx
En suivi	414	576	990	Xx
Appels / dossiers	xx	xx	xx	xx
Durée / appel (mn)	xx	xx	xx	xx

Compte tenu du faible nombre de dossier les pourcentages ne sont pas calculés.

Le nombre d'appel est supérieur en 2018. Cela étant dû à des changements au niveau du fonctionnement administratif. En 2019 beaucoup plus de mails ont été échangés notamment pour l'organisation du colloque et de ses inscriptions.

En ce qui concerne les appels/dossiers et les durées/appel (mn) ils sont déjà comptés dans la durée des appels.

Commentaires

[Les dossiers]

- ✓En 2019 : 3 dossiers supplémentaires à traiter
- ✓De 2018 à 2019 : Faible augmentation

Tendance :

[Les appels]

- ✓En 2019 :
- ✓- De 2018 à 2019 : baisse du nombre d'appels

Tendance : diminution

[La durée des appels]

- ✓En 2019 : durée des appels en très fortes augmentation.
- ✓De 2018 à 2019 : idem

Tendance : augmentation significative de la durée des appels. (Plus de bénévoles et de temps passé sur chaque appel).

[Les ratios]

- ✓Appels par dossier : sans objet
- ✓Durée par appel : sans objet

Le centre ALMA [65]

Profil des dossiers ouverts

	2018	2019	2018-19	%
Victimes				
Hommes	6	6/8	12	xx
Femmes	13	6/10	19	xx
♣ 61 – 75 ans	5	2	7	xx
♣ 75 ans et plus	12	10	22	xx
Situation de handicap	3	1	4	xx

Lieu de survenue				
Domicile	16	10	26	xx
Etablissement	3	2	5	Xx

Appelants				
Hommes	6	4	10	xx
Femmes	13	8	21	xx
Proche famille	9	6	15	xx
Professionnels	3	3	6	Xx
Autres	7	3	10	xx

Mis en cause				
Entourage familial	16	6	22	xx
Professionnels ou établissement	3	3	6	xx
Autres	1	3	4	xx

Type de maltraitance				
Psychologiques	9	7	16	xx
Financières	3	3	6	xx
Négligences	2	4	6	Xx
Physiques	2	1	3	Xx
Privation de droits, autres	3	1	4	Xx

Pour les mêmes raisons que celles indiquées page 9 seuls sont comptabilisés les profils constatés ; les pourcentages ne sont pas calculés en raison de leur faible pertinence.

Commentaires

[Les victimes]

- ✓ En 2019 : parité femmes –hommes en nombre.
- ✓ De 2018 à 2019 : Moins de victimes parmi les femmes mais autant d'hommes.

Tendance :

[Lieu de survenue]

- ✓ En 2019 : essentiellement au domicile
- ✓- De 2018 à 2019 : idem

Tendance : les signalements concernent toujours en majeure partie des personnes à domicile ; il y a peu de dossiers pour des personnes en établissement.

[Les appelants]

- ✓ En 2019 : ce sont en majorité les membres de la famille ✓
- De 2018 à 2019 :

Tendance : familiale

[Les mis en cause]

- ✓ En 2019 : plutôt au sein de la famille
- ✓ De 2018 à 2019 : idem

Tendance : entourage familial

[Le type de maltraitance]

- ✓ En 2019 : psychologique et négligence
- ✓ De 2018 à 2019 : Idem

Tendance : essentiellement de la maltraitance psychologique et des négligences ; peu de maltraitance physique.

Le centre ALMA [65]

Sa communication

Supports utilisés

Proposés par la Fédération

- Affiches, dépliants...
- Kakémonos / roll-up
- Films

Outils développés par le centre

- Brochures
- Affiches (posters)
- Affiches/plaquettes
- Site internet

Actions réalisées

- Article dans la presse régionale/ Communiqués de presse
- Emission de radio (Radio Présence)
- Participation à des expositions / salons / forum institutionnels ou professionnels
- Participation à des conférences
- Organisation d'un colloque au mois de mars 2019 (« Pour une Démarche Ethique »)
- Participation à la journée mondiale du 15 juin (personnes âgées), du 3 décembre (handicap), à la Semaine Bleue
- Participation aux assises des maladies neurodégénératives du 05 juillet

(en heures)	2018	2019
Temps consacré à la l'élaboration de supports	150	200
Temps consacré à la diffusion des supports	100	100

Le centre ALMA [65]

Sensibilisation et formation

Ressources disponibles

En 2019, 3 bénévoles ont été impliqués dans des interventions de sensibilisation ou des actions de formation.

Interventions de sensibilisation réalisées en 2019

Colloque 12 mars 2019 à la CCI de Tarbes : Pour une démarche éthique

public concerné : professionnel, étudiants en formation, proches-aidants, grand public

nombre approximatif : 140 participants

Sensibilisation lycée Victor Duruy :

10 Elèves de terminale d'aide à la personne option technique en milieu familial et collectif

2 formateurs-bénévoles : durée d'intervention 6H

Formations réalisées en 2019

En formation initiale de professions sanitaires ou sociales

Formation auprès de professionnels : 1 séance de 4 h à 3 personnes d'Alma

Demande de l'Institut Saint Simon CFA

TARBES - juin 2019

7 h

Prévention dans le soin : Prévention de la maltraitance

Public : Étudiants ASG

3 formateurs, exposé et débat avec le groupe.

30 étudiants

Évaluation : demande de reconduite

(en heures)	2018	2019
Temps de préparation des sensibilisations et formations	448	425
Temps* d'animation des sensibilisations et formations		63

*y compris les temps de déplacement

Préparation et animation confondu dans les RA 2017 et 2018.

Le centre ALMA [65]

Représentation et partenariat

Alma 65 siège dans plusieurs instances et commissions, mais aussi groupes de travail pour l'élaboration de fiches (exemple : fiche d'information sur les situations préoccupantes (institutions et services du département) ; information sur des dispositifs existants dans le département concernant la dénonciation de violences sur personnes vulnérables ...)

Mairie TARBES : Commission Accessibilité

CDCA : Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

MDA,

MDS,

MAIA,

Conseil Départemental d'Accès aux Droits des Hautes Pyrénées

Pyrène plus,

Les 6 CLIC du département,

Association des Paralysés de France,

ADMR,

SSIAD,

Association de Soins Palliatifs,

EHPAD publics et privés, CH

de Tarbes.

Avec les organismes institutionnels

- ✦ Communes
- ✦ Conseil Départemental
- ✦ Agence Régionale de Santé
- ✦ Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Types de contact :

- ✦ relais pour traitement de dossiers : DSD, ARS...
- ✦ partenariat sur projet : MAIA, SP2, APF...
- ✦ actions de formation ou demandes de subventions : détaillé ci-dessous.

Auprès d'autres institutions

MDA, Mairie de Tarbes, MAIA, CDCA, GRETA

Avec d'autres associations

APF, SP2, Relais Santé Pyrénées

Partenariat à des degrés divers avec :

- ADMR, AIDER65, SSIAD
- France Bigorre Alzheimer
- Les 6 CLIC du département
- Association des Paralysés de France 65

Participation aux actions régionales

Néant

Participation aux événements fédéraux

Néant

INSTITUTIONS

- ✦ Mairie de Tarbes : commission accessibilité
- ✦ GRETA : relais aide à domicile
- ✦ CDCA : Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
- ✦ MAIA : Table de Concertation Tactique

RELATION INSTITUTIONS

- **Communes et intercommunalités**

Tarbes : demande de subvention, support de communication.

- **Conseil départemental 65**

Demande de subvention, travail en commission, relais pour traitement de certaines situations

- **Délégation Territoriale 65 / Agence régionale de santé**

Relais pour traitement de certaines situations

- **Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)**

Demande de subvention, groupe de travail

Le centre ALMA [65]

VIE ASSOCIATIVE DE L'ANNEE 2019

La mission d'ALMA 65 est : ECOUTER, SOUTENIR, CONSEILLER, ORIENTER les personnes victimes ou témoins de maltraitance.

La première étape est d'écouter les plaintes par téléphone et ce, grâce à un centre d'écoute qui fonctionne les lundi de 14h à 17h. Deux écoutants sont présents afin de retranscrire, le plus fidèlement possible les dires de l'appelant sur une fiche permettant aux référents, chargés de l'analyse et du conseil, d'œuvrer dans ce sens.

En dehors des heures d'ouverture du centre d'écoute d'ALMA 65 les appelants peuvent saisir le 3977, centre national d'écoute de la fédération. Ce dernier nous renvoie la fiche afin que nous puissions intervenir de manière identique.

Depuis 2017, chaque premier lundi du mois écoutants et référents se rencontrent et analysent ensemble les dossiers. Cette façon de procéder permet de confronter les regards et d'exercer une intelligence collective.

UNE AUTRE MISSION D'ALMA est la PREVENTION.

A ce titre, depuis 2017, nous proposons à l'ensemble de notre public, professionnels, familles et personnes vulnérables de participer une fois par an à un colloque sur le thème de l'ACCOMPAGNEMENT BIEN TRAITANT.

En effet les témoignages des uns et des autres nous ont montré l'incompréhension des différents publics entre eux, basée sur la disparité des définitions, le manque de formation et d'information concernant les outils mis en place dans la région aussi bien que l'absence de ces outils parfois. Aussi, le thème de l'ETHIQUE a été abordé le 12 mars 2019 et nous étions 140 personnes. Nous nous félicitons également d'avoir ainsi pu partager nos expériences avec des structures, associations, de plus en plus nombreuses.

L'augmentation du nombre d'adhérents témoigne aussi, de cette réalité.

Terminons cette analyse sommaire par un constat. Si ALMA 65 est plus visible aujourd'hui c'est en grande partie grâce à la compétence, la pugnacité, l'enthousiasme de notre secrétaire Natalia qui œuvre dans nos rangs depuis le 1er janvier 2019 et dont vous trouverez, plus en détails et un peu plus loin, le bilan d'activité.

Les instances de l'association

- ✦ Le Bureau a tenu 2 réunions en 2019.
- ✦ Le Conseil d'Administration a été réuni une fois en 2019.
- ✦ Bilan d'activité 2019 de la secrétaire bénévole Natalia VINOVRSKI :
 - Ecoute téléphonique en binôme
 - Suivi des dossiers + saisie sur le logiciel 3977
 - Assurer le lien entre écoutants, référents, correspondant plateforme 3977 et partenaires locaux
 - Gestion des mails et du courrier
 - Achat de quelques fournitures
 - Accueil téléphonique des nouveaux bénévoles préalable à leur rencontre (3 personnes concernés dont 2 participent activement aux écoutes).
 - Compte-rendu des différentes réunions
 - Aide à la préparation du colloque du 12 mars 19 (Élaboration de l'affiche, Envoi par mail des invitations + rappel, demande de diffusion annonce de l'événement sur les bandeaux lumineux ville de Tarbes, Affichage programme : Soues, Pouyastruc, Trie sur baise, Castelnau-Magnoac, suivi des inscriptions).
 - Aide à la préparation de l'AG 2019 (rapport d'activité 2018)
 - Tenu du stand ALMA65 lors des assises des maladies neurodégénératives avec Françoise THUSSEAU le 05 juillet 2019 (rencontre avec les professionnels et diverses structures du territoire)
 - Participation au module 1 de la formation des écoutants le 14 et 15 novembre 2019
 - Formation interne dispensée par Gérard CASELLES pour la mise à jour du site internet si besoin
 - Élaboration du livret d'accueil pour les nouveaux bénévoles en cours

Réunions internes

(Hors réunions statutaires), Réunion dossiers : 10, Réunion stratégie : 10

Formation des bénévoles

Destinées aux nouveaux bénévoles intégrant un centre, ces formations sont organisées en trois modules, répartis sur 5 jours :

- ✦ Module « De quoi et de qui parle-t-on » (2 jours) : il a été suivi par 5 bénévoles en 2019 ;
- ✦ Module « L'écoute et la prise en charge de la maltraitance dans un centre d'écoute » (2 jours) ; il n'a été suivi par aucun bénévole en 2019 ;
- ✦ Module 3 : Le logiciel 3977 (1 jour) : Pas de formation en 2019 ;

Autres formations suivies

Néant

Formation du/des salariés

(en heures)	2018	2019
Temps consacrés à la formation des bénévoles	112	118

Fédération 3977 contre la maltraitance

La Fédération rassemble tous les centres départementaux et interdépartementaux qui luttent contre les maltraitances faites aux adultes vulnérables en France.

Principales missions

Recevoir des appels pour suspicion de maltraitance au numéro 3977, plateforme nationale, avec la possibilité d'appels directs des centres départementaux et interdépartementaux par un numéro spécifique ;

Contribution à la coordination des acteurs de la lutte contre les maltraitances, privés ou publics, à la fois au niveau national et en proximité ;

Respecter l'égalité des appelants pour l'accès à l'écoute et l'accompagnement des appels ;

Aider à la création de centres associatifs dans les zones non couvertes ;

Être l'interlocuteur des pouvoirs publics, et constituer le pivot du dispositif national de lutte contre les maltraitances ;

Assurer la collecte des données pertinentes pour développer les connaissances et la recherche sur les maltraitances et les réponses à y apporter ;

Respecter la complémentarité entre les actions associatives d'alerte et les interventions des services publics de proximité ;

Organiser et participer aux actions de formations et de sensibilisations de tous les acteurs concernés par la lutte contre les maltraitances : professionnels de santé et du travail social, proches aidants, bénévoles des associations, et des centres, intervenants des services déconcentrés et décentralisés de l'Etat.

Ce dispositif s'engage à permettre à l'appelant sa libre expression, le respect de la confidentialité de ses propos, l'indépendance de son écoute.

Le témoin et la victime sont ainsi protégés des représailles et des sanctions possibles.

Les conseils sont proposés en toute neutralité, excluant tout conflit d'intérêt.

La pertinence de ces conseils est assurée par la formation des intervenants, le suivi pluraliste et multidisciplinaire, l'expérience des centres et leur connaissance du terrain

La plateforme nationale d'écoute

Elle est animée par des professionnels de formation diverse (psychologue, travailleur social) qui reçoivent les premiers appels pour suspicion de maltraitance, et ouvrent un dossier lorsque c'est pertinent.

Ils sollicitent les centres de la Fédération (ou à défaut les services des Conseils départementaux) pour compléter l'écoute, orienter et accompagner les appelants.

Le réseau des centres départementaux et interdépartementaux

Ils reçoivent des appels directs ou prennent la suite des écoutes amorcées par les professionnels de la plateforme. Ils alimentent les dossiers ouverts. Lorsque la situation est analysée, les centres conseillent les victimes ou les appelants et les accompagnent pour rechercher l'arrêt des maltraitances.

Par ailleurs les centres ont une activité de sensibilisation et de formation, ainsi qu'une communication visant à faire évoluer les représentations, les connaissances et les compétences des acteurs concernés.

Les centres sont régulièrement réunis ; des formations sont proposées ; la situation des centres est suivie en commun, de multiples coopérations et mutualisations sont mises en œuvre au sein de la Fédération.

Les instances fédérales

- ✦ Les adhérents de la Fédération constituent l'assemblée générale réunissant les représentants des centres (collège 1) et les personnes qualifiées (collège 2)
- ✦ Ils élisent un Conseil fédéral de 19 membres qui lui-même désigne par élection un bureau fédéral
- ✦ Par ailleurs, la Fédération s'appuie sur un Conseil scientifique, sur un Comité d'éthique, sur des commissions permanentes et des groupes de travail.

Initiatives, représentation & partenariat

La Fédération organise un colloque annuel. Elle propose une diversité de formations sur la thématique des maltraitances.

La Fédération participe au Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age.

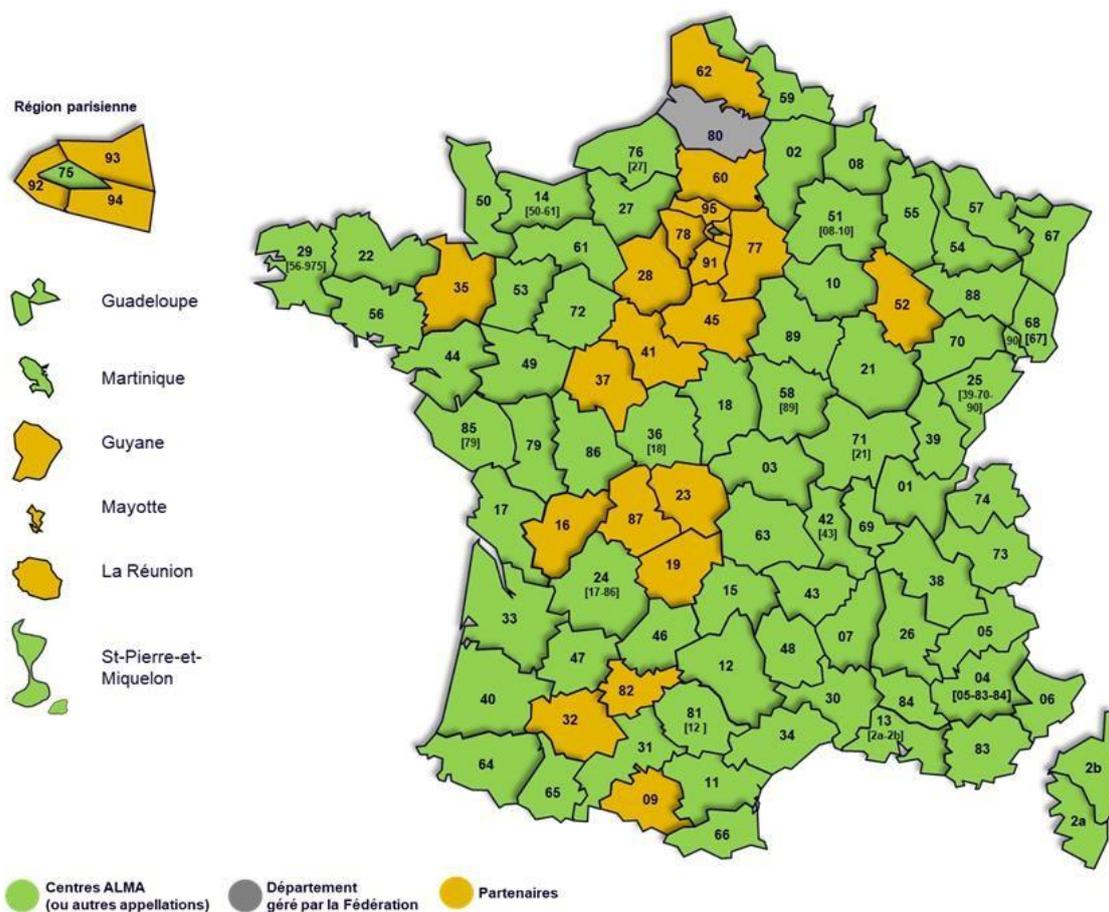
Sous l'égide du Ministère chargé des solidarités et de la santé (DGCS), elle entretient un partenariat avec diverses institutions comme le Défenseur des droits, l'APF- France Handicap ou L'institut français de Justice Restaurative.

Site internet Fédération : 3977.fr

Site internet ALMA65 : www.alma65.fr

La Fédération 3977 au sein du dispositif national de lutte contre la maltraitance

52 centres ALMA interviennent dans 79 départements



Annexe financière

Bilan de l'exercice 2019

ACTIF				PASSIF	
Actif immobilisé	Brut	Amortissements 2019	Net		
	0,00		0,00	Fonds associatif	68 717,61
				Résultat comptable 2019	-3 699,45
Actif circulant	0,00		0,00	Résultat	65 018,16
Solde banque postale au 31-12-2019			4 583,50		
Livret A Banque postale au 31-12-2019			60 434,66		
Sous-total actif circulant			65 018,16		
TOTAL			65 018,16	TOTAL	65 018,16

RAPPORT COMPTABLE 2019

CHARGES		PRODUITS	
60 Achats		70 Prestations de services	
601 Achats stockés	0,00	706 Remb formations ALMA	0,00
6061 Achats stockés	0,00		
6064 Fournitures administratives	439,45		
606-8 Autres matières	570,00		
Total Compte 60	1 009,45	Total Compte 70	0,00
61 Services extérieurs		74 Subventions d'exploitation	
613 Location CCI et photocopieur	660,00		
615 Entretien et réparations (informatique)	0,00	Etat	0,00
616-1 Assurances GROUPAMA RC	504,27	Conseil général	3 500,00
6181 Documentation	210,00	Mairie Tarbes	250,00
6185 colloques	0,00		
Total Compte 61	1 374,27	Total compte 74	3 750,00
62 Autres Services extérieurs		75 Autres prod de gest courante	
623-1 Annonces, insertions	672,00	756 Cotisations Etablissements	795,00
623-8 Divers	881,00	et cotisations individuelles	
625-6 Missions	2 621,20		
626 Frais postaux et télécom	703,49		
628-1 Cotisations ADISPO	172,80	758 Transfert Livret A vers CCP	5 000,00
Services bancaires	0,00		
Total Compte 62	5 050,49	Total compte 75	5 795,00
64 Charges de personnel		76 Produits financiers	
6411 Salaires	4 016,00		0,00
6414 Indemn et avantages divers	0,00	Total compte 76	0,00
6451 Charges sociales	2 440,00		
Total compte 64	6 456,00	77 Produits exceptionnels	
65 Charges diverses			
658 Cotisations APF	0,00		
Total compte 65	0,00	Remboursement Orange	45,76
66 Dotation financières		Participation SP2 conférence	600,00
Total compte 66	0,00	Total compte 77	645,76
67 Charges exceptionnelles			
671 8 Autres charges (dépôt livret)	0,00		
Total compte 67	0,00		

68 Dot aux amortissements			
68112 Immobilisations corporelles	0,00		
Total compte 68	0,00		
Total des charges	13 890,21	Total des produits	10 190,76
Valorisation du bénévolat	31 253,00	Bénévolat	31 253,00
TOTAL GENERAL	45 143,21	TOTAL GENERAL	41 443,76
		Déficit comptable	-3 699,45

Pour valoriser l'action des bénévoles, leur temps de contribution à l'objet social de l'association (permanences d'écoute et d'accompagnement, réunions, actions de sensibilisation et de formations) est déterminé à partir des plannings ou feuilles de présence et valorisé sur la base de 2 fois le SMIC horaire brut (soit 9,98 € x 2 = 19,98 € pour 2019). Les charges patronales sont incluses dans ce montant.

Est exclu le temps passé pour la gestion statutaire (Bureau, Conseil d'Administration et Assemblée générale) qui ne relève pas d'une activité salariée. Cette somme est portée dans le compte de résultat à la fois en recettes (compte 870) et en charges (compte 864).



AlloMAtraïtance des personnes âgées et des adultes handicapés

Centre d'écoute départemental des Hautes Pyrénées

B.P 135, 1 cours Gambetta 65000 TARBES

Tél : 05 62 56 11 00 - alma65.fr - 3977.fr

Association loi 1901 – Siret n° 439 737 396 00010

